

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 14 décembre 2018 dès 20h00 à :

Les Collines du Pilat
La croix de Plagneux
42100 saint Etienne

Elle se déroulera en deux temps :

Assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour:

1. Emargement de la feuille de présence.
2. Vérification du quorum.
3. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.
4. Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale ordinaire.
5. Rapport moral du président.
6. Bilan financier 2017 / 2018.
7. Quitus au trésorier.
8. Présentation du budget prévisionnel 2018 / 2019.
9. Présentation des projets en cours.
10. Question diverses.
11. Clôture de l'assemblée générale.

Un concours d'ouvreur d'huître débutera à 18h00. Venez nombreux montrer vos talents.

PROCURATION

Je soussigné(e)

Donne procuration à

Fait à : le

Signature :

CLUB STEPHANOIS DE PLONGEE SOUS MARINE

PROCURATION

Je soussigné(e)

Donne procuration à

Fait à : le

Signature :